

INAUGURATION 15 OCTOBRE 2019

PONT DE CATTENOM-KÆNIGSMACKER



édito

Le remplacement du pont de CATTENOM-KÆNIGSMACKER qui permet à la RD56 de franchir la Moselle est un acte fort de l'aménagement du territoire souhaité par le Département de la Moselle.

Le pont provisoire installé en 1965 - avec les poutres métalliques du port artificiel d'ARROMANCHES de 1944 - a fait l'objet d'une surveillance constante du Département, mais son état général de vétusté et le fait que cet ouvrage ne répondait plus aux besoins actuels de mobilité a conduit la programmation de sa reconstruction en 2017.

23 mois se sont écoulés entre le lancement du chantier démarré le 23 novembre 2017 et la fin des travaux en octobre 2019. Les équipes du Département peuvent être fières d'avoir réalisé ce projet particulièrement technique et ainsi offrir une magnifique structure construite pour plusieurs générations.

Moselle
L'Eurodépartement

Patrick WEITEN
Président du Département de la Moselle
Ancien Député

CARACTÉRISTIQUES DE L'OUVRAGE AVANT DÉCONSTRUCTION

Le pont provisoire installé en 1965 était limité en tonnage (20 tonnes) et en largeur (1 seule voie), sans aménagement pour les modes doux.

Il s'agissait d'un ouvrage métallique de 125 m de longueur à 5 travées, chacune composée de 2 poutres métalliques latérales en forme de baleine, ou whale, issues du port artificiel d'ARROMANCHES.

Il était vétuste, avec notamment une rouille généralisée, particulièrement au niveau des appareils d'appui. Les travaux d'entretien lourd étaient sommairement évalués à 500 000 €.

Le trafic supporté par cet ouvrage était de 4.800 véh./j dont 2% de poids-lourds.

Cet état général et le fait que cet ouvrage ne répondait plus aux besoins actuels de mobilité ont justifié l'inscription de sa reconstruction au programme Grands Projets Prioritaires en septembre 2012.

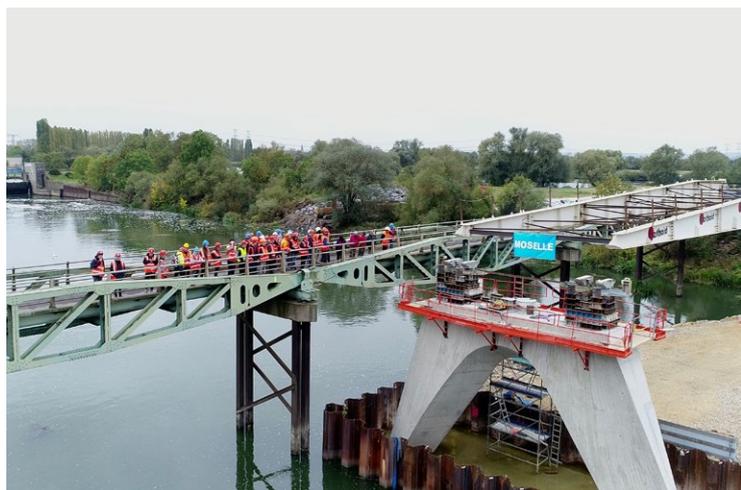
LE NOUVEL OUVRAGE

Le nouvel ouvrage d'art réalisé est un ouvrage mixte (structure acier - dalle en béton armé).

Il mesure 127 m de longueur en 2 travées (72 m et 55 m), avec une pile en rivière, 13,70 m de largeur (2 voies de 3,50 m, 1 voie piétonne au Nord de 1,50 m et 1 piste cyclo-piétonne au Sud de 2,40 m).

Les profils en long et en plan de la chaussée ont été repris au regard du niveau d'implantation de l'ouvrage mais aussi afin d'assurer des distances de visibilité réglementaires. Le profil en long a ainsi été relevé de près de 3 m.

Le niveau d'implantation de l'ouvrage le rend ainsi insubmersible et transparent aux crues.



PROCÉDURES ET CALENDRIER DES TRAVAUX

- l'opération bénéficie d'une Déclaration d'Utilité Publique en date du 17 août 2015
- l'arrêté préfectoral d'autorisation au titre de la Loi sur l'Eau a été signé le 21 juillet 2016
- l'obtention des terrains a été effectuée à l'amiable





PHASE DE RÉALISATION

- le marché travaux a été confié au groupement d'entreprises DEMATHIEU BARD/BERTHOLD.

Architecte Laurent BARBIER puis Sébastien MEMET.

- ordre de service de démarrage le 14 septembre 2017,
- début effectif des travaux préparatoires sur site fin octobre 2017.

Le lancement de la structure métallique a été effectué le 1^{er} octobre 2018.

MESURES MISES EN PLACE PENDANT LES TRAVAUX

L'ancien ouvrage a été maintenu en circulation pendant la majeure partie des travaux, sauf ponctuellement pour des phases spécifiques de l'opération.

La circulation a entièrement été coupée et une déviation a été mise en place à partir du 19 août 2019 pour permettre notamment les travaux de raccordement de la chaussée et la pose des équipements de sécurité.

29 SEPTEMBRE 2019

DÉPART VERS LA NORMANDIE DE TROIS « BALEINES » (OU WHALES)

DON DU DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE AU CALVADOS

Arromanches - Tracy-sur-Mer - Saint-Côme-de-Fresné

Ces vestiges du Débarquement des alliés servirent de pont provisoire entre les communes de Cattenom et Kœnigsmacker pendant plus de 50 ans.



CONTEXTE DU PROJET

De nombreuses contraintes ont conditionné la réalisation des travaux :

- l'objectif de maintenir autant que possible la circulation
- la construction du nouvel ouvrage à proximité immédiate de l'ancien
- la présence de la rivière et son comportement
- la proximité d'un plan d'eau
- la météo

COÛT DE L'OPÉRATION

11 000 000 € TTC

dont **10 500 000 €** pour le Département de la Moselle

et pour les modes doux :

175 000 € Communauté de Communes de CATTENOM et Environs

175 000 € Communauté de Communes de l'Arc Mosellan

75 000 € Commune de CATTENOM

75 000 € Commune de KœNIGSMACKER

QUELQUES CHIFFRES



2 500 T poids global
de l'ouvrage

800 T de charpente métallique

1 200 m³ de béton et **136** T
d'acier pour le tablier en béton armé

1 240 m³ de béton et **156** T
d'acier pour les appuis

240 m de pieux constitués de

240 m³ de béton et **16** T d'acier

1 000 T d'enrobés

2 000 T de grave - bitume

1 000 m² d'étanchéité

